

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du 15 septembre 2014

Délibération n° 2014-0295

commission principale: développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s):

objet: Attribution d'une subvention à l'association Réseau des territoires innovants pour l'organisation de la 11° édition du forum des interconnectés à Lyon les 11 et 12 décembre 2014 et pour son programme

d'actions 2014 relatif à la promotion du numérique

service: Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux

entreprises

Rapporteur: Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165 Date de convocation du Conseil : vendredi 5 septembre 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mercredi 17 septembre 2014

Présents: MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rivalta, Rousseau, Desbos, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Belaziz, MM. Bernard, Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Bousson, Mme Bouzerda, M. Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Calvel, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mme de Lavernée, MM. Denis, Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guilland, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Kepenekian, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Hobert, Iehl, M. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, MM. Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, MM. Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sellès, Mme Servien, M. Suchet, Mmes Tifra, Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial.

Absents excusés: Mme Baume (pouvoir à M. Hémon), M. Bérat (pouvoir à M. Guilland), Mme Berra (pouvoir à M. Cochet), M. Bravo (pouvoir à Mme Ghemri), Mmes Burillon (pouvoir à Mme Bouzerda), Corsale (pouvoir à M. Gascon), M. Coulon (pouvoir à M. Lebuhotel), Mme de Malliard (pouvoir à M. Charmot), M. Piegay (pouvoir à M. Galliano), Mmes Pietka (pouvoir à M. Genin), Runel (pouvoir à Mme Peillon), MM. Sturla (pouvoir à Mme David), Uhlrich (pouvoir à M. Geourjon), Vaganay (pouvoir à M. Diamantidis), Vincendet (pouvoir à Mme Leclerc).

Absents non excusés : Mme Beautemps.

Conseil de communauté du 15 septembre 2014

Délibération n° 2014-0295

commission principale: développement économique

objet: Attribution d'une subvention à l'association Réseau des territoires innovants pour l'organisation de la 11° édition du forum des interconnectés à Lyon les 11 et 12 décembre 2014 et pour son programme d'actions 2014 relatif à la promotion du numérique

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 août 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Réseau des territoires innovants est une association, loi de 1901, qui a pour objectif de favoriser la diffusion des usages des nouvelles technologies dans les collectivités locales. La présente délibération porte sur l'organisation de l'événement annuel de l'association : le forum des interconnectés à Lyon.

Le forum des interconnectés a lieu chaque année au mois de décembre à Lyon. La manifestation s'adresse aux regroupements de communes, établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), pays, parcs et syndicats mixtes. Conçu sur un format spécifique de 2 jours, le forum des interconnectés est le lieu de restitution de l'expertise produite tout au long de l'année écoulée. Il est ouvert aux élus, aux décideurs, aux agents des collectivités et aux entreprises expertes afin qu'ils puissent échanger sur leurs pratiques, découvrir de nouveaux outils et enrichir leurs réflexions stratégiques.

Le programme s'articule autour de conférences thématiques, démonstrations technologiques et retours d'expériences permettant d'attirer un visitorat qualifié : élus, directeurs généraux des services, directeurs des systèmes d'information, chefs de projet. L'événement a rassemblé en moyenne 700 visiteurs à chacune de ses éditions, depuis 4 ans.

Le pilotage de la manifestation forum des interconnectés est assuré par les partenaires coorganisateurs de l'événement, l'Association des communautés urbaines de France (ACUF), l'Assemblée des Communautés de France (ADCF), l'Association des maires ruraux de France (AMRF), la Caisse des dépôts et des consignations (CDC), la direction générale de la modernisation de l'État (DGME), auxquels s'associent la Région Rhône Alpes, la Communauté urbaine de Lyon et le Département du Rhône.

a) - Objectifs

Véritable accélérateur de développement économique pour les territoires, le numérique est porteur de nouveaux modes de vie et d'échanges qui devraient modifier profondément et durablement nos sociétés humaines. Ainsi, les réponses aux grandes problématiques des institutions locales, régionales ou nationales s'appuient dans une large mesure sur les technologies de l'information.

Par conséquent, et dans le cadre de sa politique de développement économique, visant notamment à développer le numérique (infrastructures, filières services et usages), la Communauté urbaine soutient, depuis 2004, l'événement des interconnectés. En effet, à travers ce soutien s'exprime la volonté de favoriser la diffusion des usages innovants du numérique sur le territoire, l'échange de bonnes pratiques, la mobilisation de technologies fiables et innovantes, et d'apporter l'éclairage des experts nationaux et internationaux aux territoires qui souhaitent mettre en œuvre des projets.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2013 et bilan

Par délibération n° 2013-4075 du 26 septembre 2013, le Conseil de communauté a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 30 000 € au profit de l'association Réseau des territoires innovants dans le cadre de l'organisation du 10° forum des interconnectés pour l'année 2013.

Conformément aux attentes et objectifs de la Communauté urbaine cités pour l'attribution de cette subvention, le forum des interconnectés 2013 a eu lieu les 2 et 3 décembre 2013 au centre des Congrès de Lyon. Temps fort des échanges autour des nouveaux usages du numérique, le forum a proposé un programme articulé autour de 2 conférences plénières et de 20 ateliers thématiques, répartis en 3 cycles : stratégies urbaines, une gouvernance prenant en compte les usagers et les nouvelles propositions de services. Un espace de démonstration proposait une quarantaine de stands et la soirée de gala, organisée à l'Hôtel de Ville, a accueilli 300 invités.

Les interconnectés confirment leur position d'événement de référence en matière de numérique : 870 participants, dont 520 représentants de collectivités, 40 exposants, 270 représentants d'entreprises, et 21 journalistes. Lors de ce 10° forum, 26 projets de collectivités ont été labellisés "territoires innovants".

Le forum a atteint les objectifs fixés, les attentes de la Communauté urbaine en termes d'audience et de poids de cet événement en faveur des acteurs et des échanges autour des nouveaux usages du numérique ont été satisfaites. L'accompagnement de la Communauté urbaine pour l'organisation d'un nouveau forum en 2014 paraît alors pertinent au regard des enjeux de valorisation et de diffusion des bonnes pratiques autour de ces thématiques.

c) - Programme d'actions pour 2014 et plan de financement prévisionnel

Le niveau général de connaissance et la prise de conscience sur les enjeux des technologies de l'information dans les politiques publiques mises en œuvre par les institutions progressent fortement. Aussi en 2014, il est prévu que l'association renforce son positionnement d'expert, notamment par l'animation de réseaux, la création de groupes de travail et l'organisation de journées thématiques.

Le programme de la 11° édition Les interconnectés, les 11 et 12 décembre 2014, est le suivant :

- 5 ateliers thématiques,
- 5 ateliers de co-construction,
- 2 demi-journées de grands débats : une demi-journée plus particulièrement à destination des élus et une demijournée ouverte à tous les acteurs : collectivités, entreprises, associations afin de confronter les visions des collectivités aux usagers. L'espace Agora favorisera les échanges entre des grands témoins ou des experts et les élus et les dirigeants des collectivités.
- l'audition des projets finalistes du label "Territoires innovants" 2014,
- un espace VIP de rencontre entre élus et entreprises,
- un espace d'échange et d'exposition mixant innovations d'entreprises, démonstrations prospectives, et retours d'expériences terrains des collectivités.
- la soirée de gala et de remise des labels "Territoires innovants".

Plus de 900 participants sont attendus sur cette nouvelle édition 2014.

En complément de ce temps fort annuel, l'association poursuit en 2014 son action d'animation, sous forme de déjeuners-débats thématiques, les "happy TIC", qui permettent de cadencer tout au long de l'année la mise en réseau des acteurs régionaux et le partage d'expériences en matière de nouveaux usages numériques. 6 nouveaux rendez-vous sont ainsi prévus en 2014 et permettront d'aborder, entre autres, les thématiques suivantes :

- s'éduquer au numérique tout au long de sa vie,
- e-tourisme,
- la ville innovante : écosystème et open innovation.

De plus, cette année, l'association Réseau des territoires innovants a été retenue pour poursuivre l'animation du groupe de travail national avec les territoires leaders du NFC (services sans contact). Le groupe mutualisation des territoires NFC permettent des échanges, des retours d'expériences et le partage des enjeux entre les collectivités sur le développement des nouveaux services sans contact sur les territoires.

Budget prévisionnel Réseau des territoires innovants - Interconnectés - 2014

Forum et Happytic et animation annuelle : groupe de travail

Intitulé	Dépenses HT
forum Interconnectés + happytic	
location espaces, logistique, restauration, hôtesses (matériel et services) - communication, promotion événement et intervenants	166 000
salaires, hébergement, déplacements	106 600
total dépenses	272 600
participation Région Rhône Alpes	55 000
participation Communauté urbaine de Lyon	30 000
autres partenaires et sponsors	187 600
Total recettes	272 600

Afin de participer à la dynamique et à l'action de mutualisation entre les territoires des enjeux autour du développement des NFC, la Communauté urbaine souhaite confirmer son implication dans le groupe de travail mutualisation des territoires leaders NFC et dans l'événement et promouvoir ainsi la dynamique du territoire à l'échelle nationale.

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 30 000 € au profit de l'association Réseau des territoires innovants" dans le cadre de l'organisation du forum Les interconnectés qui se déroulera à Lyon les 11 et 12 décembre 2014 et des actions de promotion du numérique et d'accompagnement pour la montée en expertise des territoires, pour l'année 2014 ;

Vu ledit dossier;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

- a) l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 30 000 € au profit de l'association Réseau des territoires innovants dans le cadre de l'organisation du forum des interconnectés qui se déroulera à Lyon les 11 et 12 décembre 2014 et de son programme d'actions 2014 de promotion du numérique,
- b) la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Réseau des territoires innovants définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

- 2° Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.
- 3° Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal exercice 2014 compte 6574 fonction 90 opération n° 0P02O1577.

Et ont signé les membres présents, pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 17 septembre 2014.